



Conseil Supérieur de l'Éducation
du 15 janvier 2015
Déclaration de la CGT Educ'action



Madame la présidente,

Contexte difficile pour ce CSE de janvier, pour y formuler les vœux traditionnels. En 2015, la CGT fêtera ses 120 ans. Fière de ses racines, de son histoire et des luttes menées, la CGT souhaite que l'année 2015 soit porteuse, pour tous, de nouvelles conquêtes sociales et de solidarités.

Pourtant en ce début d'année, nous venons de vivre collectivement un drame.

Dans les premières heures qui ont suivi les attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015, la CGT a dénoncé ces actes inqualifiables et a appelé à participer à toutes les initiatives.

Dans ce contexte, les personnels de l'Education nationale se sont retrouvés en première ligne et se sont souvent sentis bien seuls, voire démunis pour pouvoir expliquer la valeur de la liberté d'expression et pour faire face aux dérapages de certains élèves. La réunion des organisations syndicales, le 12 janvier 2015 au Ministère de l'Education nationale, réunion dite informelle mais fortement médiatisée, n'a donné lieu à aucune proposition concrète. Dans l'urgence, comme Madame la Ministre, certains recteurs ont aussi provoqué des réunions pour demander des idées et des propositions d'actions aux représentants des personnels, des parents d'élèves et des lycéens. Evidemment, nous n'attendions pas des solutions simplistes et précipitées, mais nous espérons au moins une direction politique claire, qui dise que l'Ecole n'est pas responsable, que l'émancipation et la mixité sociale sont des marqueurs concrets pour une société plus démocratique.



L'annonce de la mise en ligne de la consultation sur les projets de programmes de l'enseignement moral et civique nous semble une réponse un peu faible aux problèmes rencontrés par les collègues dans les établissements. Nous pouvons probablement tous relater des situations vécues où malgré notre réaction immédiate, la parole seule nous a semblé insuffisante pour lutter contre la banalisation de certains actes ou propos. De quels moyens administratifs, techniques et humains va se doter le ministère et quels outils seront mis à disposition des personnels pour leur permettre de lutter, au quotidien, contre le prosélytisme, la xénophobie, le racisme, le sexisme ou l'homophobie ?

Si l'ensemble des personnels a à cœur la réussite de tous les élèves et leur montre l'horizon de tous les possibles, que la formation ait été sous statut scolaire ou en apprentissage, les jeunes doivent pouvoir s'insérer dans la société.

Or la politique antisociale qui a été menée jusqu'à aujourd'hui n'est pas totalement étrangère à l'état de désespérance où se trouve une grande partie de la population. Les enfants sont aussi victimes de la précarité de leurs parents. Nous n'oublions pas que les établissements les plus en difficulté étaient en grève en décembre 2014 contre une réforme de l'Education Prioritaire qui prive de moyens de nombreux établissements : ce n'est pas vraiment une réforme qui va dans le sens d'aider les personnels face aux difficultés contre lesquelles ils luttent tous les jours.



Le ministère de l'Education nationale a décidé d'ouvrir un concours externe supplémentaire de professeurs des écoles pour l'académie de Créteil, et en particulier pour la Seine-Saint-Denis.

La CGT Educ'action prend acte positivement de cette annonce : l'ouverture de postes statutaires pour assurer les missions d'enseignement sur cette académie était une demande urgente, il n'était plus acceptable que la seule réponse soit la précarité.

Nous demandons que le nombre de postes statutaires créés, soit avec ce concours, soit avec les concours externes habituels, réponde réellement aux besoins devenus de plus en plus criants avec la hausse démographique.

Pour répondre aux besoins urgents, le ministère a utilisé des centaines de contractuels : nous demandons leur titularisation sans condition de concours ni de nationalité ! Pour reprendre un slogan actuel du ministère :

« nous avons besoin d'eux ! »

Sans aucune concertation préalable, le 19 décembre Madame Fioraso a annoncé la création d'un « brevet professionnel supérieur » à destination des élèves issus des bacs pro. La CGT Educ'action s'étonne de cette communication un peu prématurée et demande que l'ensemble des organisations syndicales soient reçues et informées plus précisément sur la réflexion engagée. Chaque texte concernant les BTS, présenté au CSE ces derniers temps, est toujours l'occasion d'échanges pour l'accès des élèves issus de bac pro. Il est donc nécessaire de préciser l'articulation entre les BTS et ces futurs « BPS » afin d'éviter la création d'une formation cylindrique de la 2nde pro au « BPS » qui exclurait les élèves d'autres formations du supérieur. Si les difficultés économiques des jeunes poursuivant des études supérieures sont réelles, cela ne justifie cependant pas que la seule voie de formation envisagée, à ce jour, soit l'apprentissage.

Pour rendre hommage aux victimes des attentats de la semaine dernière, cette déclaration est illustrée de dessins de Charb, rédacteur en chef de Charlie Hebdo. En effet, la CGT Educ'action a un lien particulier avec ce journal qui a fait des reportages sur les lycées professionnels et les élèves sans-papiers. Charb contribuait à plusieurs publications de la CGT. Les dessins offerts à la CGT Educ'action étaient un geste de camarade, qui partageait notre combat d'une école émancipatrice. Jamais nous ne l'oublierons comme jamais nous n'oublierons cette journée ni ceux qui ont été lâchement assassinés.

La liberté n'est pas qu'un mot, c'est aussi un combat.

